

Département de psychologie
Faculté des arts et des sciences

**Professeure ou professeur de psychologie du travail et
des organisations**

Le Département de psychologie sollicite des candidatures pour occuper un poste de professeure ou de professeur à temps plein au rang de professeur adjoint en psychologie du travail et des organisations.

Fonctions

Le candidat retenu sera appelé à enseigner aux trois cycles, à encadrer des étudiants aux études supérieures, à poursuivre des activités de recherche, de publication et de rayonnement ainsi qu'à contribuer aux activités de l'institution.

Exigences

- Doctorat en psychologie du travail et des organisations (psychologie industrielle et organisationnelle).
- Expérience en enseignement souhaitable.
- Dossier de publications dans des revues scientifiques de calibre international.
- Capacité démontrée d'obtention de subventions de recherche des organismes subventionnaires importants.
- Expertise et expérience en recherche, intervention et enseignement dans un domaine de pointe de la discipline.
- Admissibilité ou appartenance à l'Ordre des psychologues du Québec.
- Maîtrise de la langue française*.

Traitement

L'Université de Montréal offre un salaire concurrentiel jumelé à une gamme complète d'avantages sociaux.

Entrée en fonction

À compter du 1^{er} juin 2012.

Clôture du concours

Le dossier de candidature, constitué d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ, d'un exemplaire de publications ou de travaux de recherche récents, doit parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 30 novembre 2011.

Les candidats doivent également demander à trois personnes de faire parvenir une lettre de recommandation au directeur du département à l'adresse suivante :

Serge Larochelle, directeur
Département de psychologie
Université de Montréal
C. P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
CANADA

Les personnes intéressées trouveront des renseignements sur le Département de psychologie en consultant le site Web à l'adresse suivante : www.psy.umontreal.ca.

*** Politique linguistique de l'Université de Montréal**

L'Université de Montréal est une université québécoise de langue française, à rayonnement international. Dans le cadre du renouvellement de son corps professoral, elle intensifie le recrutement des meilleurs spécialistes dans le monde et s'assure par ailleurs que, conformément à la Politique linguistique de l'Université de Montréal [http://www.direction.umontreal.ca/secgen/recueil/politique_linguistique.html], les professeurs qu'elle recrute qui ne maîtrisent pas le français à leur entrée en fonction bénéficient d'un programme de soutien à l'apprentissage de la langue française.

Privilège de confidentialité des candidatures

Les procédures de nomination en vigueur à l'Université de Montréal prévoient que tous les dossiers de candidature puissent être consultés par les membres de l'assemblée des professeurs. Toute personne désirant que sa candidature demeure confidentielle jusqu'à l'établissement de la liste restreinte de recrutement (candidats retenus pour entrevue) est priée de le mentionner dans sa lettre de motivation.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

L'Université de Montréal souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à poser leur candidature. Nous invitons les candidats qui s'identifient à l'un ou l'autre de ces groupes à remplir le Questionnaire d'identification - accès à l'égalité en emploi, disponible à l'adresse suivante : www.fas.umontreal.ca/affaires-professorales/documents/quest-acces-emploi-FR.pdf, et à le joindre à leur dossier de candidature.

Exigences en matière d'immigration

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.